

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 23 octobre 2015 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

160-10-2015 CHARGÉ DE PROJET REVITALISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Fort-Coulonge désire poursuivre avec la démarche de revitalisation entreprise par nos deux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Fort-Coulonge désire modifier la mission et établir une vision concrète dans la réalisation de toute nouvelle démarche qui sera bénéfique pour Fort-Coulonge et Mansfield et Pontefract.

Il est donc
Proposé par Mme. Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité s'engage avec la la Municipalité du Village de Fort-Coulonge à poursuivre avec la démarche de revitalisation.

Que cette municipalité s'engage avec la la Municipalité du Village de Fort-Coulonge à modifier la mission et établir une vision concrète dans la réalisation de toute nouvelle démarche qui sera bénéfique pour Fort-Coulonge et Mansfield et Pontefract.

161-10-2015 SOUMISSIONS CAMION VOIRIE

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité retienne la soumission de la compagnie Shawville Ford pour l'achat de (1) un camion Ford-f-550-2015-2016 neuf avec équipement de déneigement au montant de 79,893.89\$ incluant taxes.

Que M. Eric Rochon , Directeur Général, signe pour et au nom de cette Municipalité tous documents en rapport à cette transaction.

162-10-2015 CHEMIN À ACHETER

Proposé par Messieurs Neil Gervais et Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité retienne les services de Me Jean-Pierre Pigeon, notaire, pour préparer l'acte de vente nécessaire à l'achat du terrain, appartenant à M. Jérôme Amyotte, constituant un nouveau chemin portant le numéro rénové 5 445 011 pour la somme de 1\$.

Que cette municipalité défrayera les coûts reliés à la préparation de ces contrats par Maître Pigeon.

Que Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soit mandaté à signer pour et au nom de cette Municipalité tout documents relatifs à ces achats par la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

163-10-2015 **LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:08 heures.